

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du 14/09/2023\_Adopté par le CFVU du 26/09/2023*

**Université de Lille  
UFR3S Sciences de santé et du sport  
Département facultaire de pharmacie**

**Règlement des études**

**Du MASTER Sciences du Médicament et des Produits de Santé**

**Année Universitaire 2023-2024**

*Ce document présente le règlement des études du Master Sciences du Médicament et des Produits de Santé. Il complète le règlement général des études applicables à l'ensemble des formations de l'Université de Lille.*

*Ce règlement prend en compte les dispositions réglementaires fixées par des arrêtés ministériels et les dispositions spécifiques validées par l'établissement. Le cadre réglementaire relatif à la validation des parcours de formation est précisé par le décret n°2016-672 et les arrêtés du 25 avril 2002 et du 22 janvier 2014.*

## Préambule

---

Le grade de master est le second grade du cursus Licence-Master-Doctorat (LMD). Le Master « sciences du médicament et des produits de santé » est un diplôme national délivré après validation d'un parcours de deux années de formation divisé en 4 semestres consécutifs. La délivrance du master sanctionne un niveau de formation correspondant à l'obtention de 120 crédits européens (ECTS). L'organisation générale du cursus reprendra les notions du règlement des études de l'université, section 3.

### A) L'objectif de la formation

Le Master « sciences du médicament et des produits de santé » vise à l'acquisition de compétences spécialisées dans le domaine des produits de santé. Il permet l'apprentissage de disciplines fondamentales et le développement d'une aptitude à résoudre des problèmes rencontrés dans les différentes disciplines consacrées aux produits de santé. Il garantit la maîtrise des connaissances scientifiques de base, ainsi qu'une ouverture pluridisciplinaire nécessaire pour comprendre l'environnement auquel le professionnel est confronté.

### B) Responsable de la mention

Un responsable de la mention « sciences du médicament et des produits de santé » est désigné par le Doyen du département de Pharmacie. Le Responsable de la mention coordonne l'élaboration et la rédaction de la maquette de la formation, lors de la préparation de la campagne d'habilitation. Il est le garant de la cohérence des parcours du Master, tout au long du contrat.

### C) Coordinateur pédagogique des parcours

Pour chaque année du Master et pour chacun des parcours de la seconde année, un ou plusieurs coordonnateurs pédagogiques des études sont désignés par le Doyen, en concertation avec le responsable de mention.

Les coordonnateurs pédagogiques des études sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique de la formation dont ils ont la responsabilité. A ce titre, ils sont responsables de l'accueil, de l'information et de l'orientation des étudiants. En relation avec les Directeurs de départements d'enseignements, ils veillent à la constitution des équipes de formation, et notamment à l'affectation des enseignements dirigés ; ils assurent la coordination de l'équipe pédagogique de la formation, et veillent en particulier à la préparation des modalités de contrôle de connaissances.

## Article 1. L'admission dans les parcours de formation

---

Pour accéder en 1<sup>ère</sup> année de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master. Un domaine de formation est considéré comme compatible dès lors que la convergence disciplinaire entre le diplôme conférant le grade de licence d'une part, et la mention de master d'autre part, est stricte, manifeste et explicite. Les mentions de licence conseillées sont Sciences pour la santé, Chimie, Physique-chimie, Sciences de la vie, Sciences et technologies,
- soit d'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L. 613-4 et L. 613-5 du code de l'éducation,
- soit d'une 2<sup>ème</sup> année d'études de santé (pharmacie, médecine, odontologie) validée,
- soit d'une admission au concours de la première année des études de santé (PASS/L-AS) dans le cadre d'une formation précoce à la recherche.

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du*

L'accès en 1<sup>ère</sup> et en 2<sup>ème</sup> année du Master Mention Sciences du Médicament et des Produits de Santé est subordonné à l'examen du dossier du candidat et éventuellement d'un entretien selon les modalités définies en CFVU et votées en CA.

L'admission en 2<sup>ème</sup> année de master est prononcée, sur proposition du responsable de mention. Les demandes d'accès aux différents parcours de seconde année de master sont étudiées par un jury d'admission composé, à minima, du responsable de mention et des responsables de chaque parcours qui s'assurera que les UE de pré-spécialisation choisies en S2 sont adaptées au choix de parcours de l'étudiant. L'accès aux six parcours de seconde année de master s'effectue en conformité avec le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, selon les modalités suivantes :

<b>Etudiant souhaitant poursuivre sa formation dans la même mention de master et ayant débuté sa formation à l'Université de Lille</b>	Accès de droit si UE de pré-spécialisation adéquates sauf parcours AREIPS et Pharmacie Galénique industrielle pour lesquels un pré-requis est exigé (Cf ci-dessous)
<b>Etudiant souhaitant poursuivre sa formation dans une autre mention de master et ayant débuté sa formation à l'Université de Lille</b>	Vérification que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master
<b>Etudiant souhaitant poursuivre sa formation de master tout en n'ayant pas débuté sa formation à l'Université de Lille (même mention ou mention différente)</b>	Vérification que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master

En seconde année, il n'est pas possible d'être inscrit simultanément dans plusieurs de ces parcours.

Le pré-requis exigé pour candidater au parcours AREIPS est la validation du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques.

Le pré-requis exigé pour candidater au parcours Pharmacie Galénique Industrielle est la validation du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques ou son équivalent pour les étudiants qui candidatent par la plateforme « Etudes en France ».

Le pré-requis exigé pour les étudiants en double diplôme pour le parcours DMB est la validation de la 2<sup>nde</sup> année en école d'ingénieur (Bac+4). L'admission pour ces élèves est prononcée de façon concertée avec les tuteurs pédagogiques de leur école (cf. convention avec Polytech Lille et ENAIT).

Pour accéder en 2<sup>ème</sup> année de master en alternance, les étudiants doivent signer un contrat de pré-professionnalisation ou en apprentissage avec une entreprise dont le secteur d'activité est directement en lien avec les objectifs pédagogiques de la formation. En l'absence de signature de contrat avec une entreprise d'accueil, les étudiants seront inscrits dans le même parcours en formation initiale.

## **Article 2. L'organisation générale des parcours**

---

La formation est structurée en 4 semestres (S1, S2, S3 et S4) répartis sur deux années de formation (M1 et M2). Elle permet l'acquisition de compétences méthodologiques, technologiques et réglementaires de façon graduelle :

-> Première année : Formation de base au S1 et de pré-spécialisation au S2

-> Seconde année : Formation spécialisée au S3 et professionnalisante au S4.

Chaque semestre validé permet l'obtention de 30 crédits européens ce qui correspond à 120 crédits européens sur les deux années de formation.

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du*

La formation est organisée en bloc de connaissances et de compétences (BCC). Un bloc de connaissances et de compétences est éventuellement structuré en une ou plusieurs unités d'enseignement (UE). Les UE sont obligatoires ou optionnelles, et, le cas échéant, libres.

Les UE articulent, de façon intégrée, des cours magistraux et/ou des séances de travaux dirigés et/ou des séances de travaux pratiques réalisés en présentiel ou à distance. Les stages effectués au cours des semestres 2 et 4 font l'objet d'UE clairement identifiées.

La nature, la répartition des enseignements et des crédits européens (ECTS) ainsi que les modalités de contrôle des connaissances, propres à chaque parcours de formation sont présentées en annexe de ce règlement.

## **Article 3. La validation d'un parcours de formation**

---

### **3.1. Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences**

---

Les modalités du contrôle des aptitudes et de l'acquisition des connaissances et des compétences, celles relatives à la validation d'un parcours de formation sont arrêtées par le conseil de la formation et de la vie universitaire, sont communiquées aux étudiants au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement. Ces modalités sont précisées dans le descriptif des maquettes de chaque diplôme. Elles précisent le nombre des épreuves, leur nature, leur durée ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et l'épreuve terminale et la place respective des épreuves écrites et orales. Le contrôle des aptitudes, des connaissances et des compétences donne lieu à deux sessions annuelles, une par semestre. Elles sont appréciées par un contrôle régulier et continu (devoirs maison, quizz, projet) et par un examen terminal (écrit et/ou oral). Une session initiale et une session de rattrapages sont organisées. L'organisation temporelle de toutes les évaluations (examens terminaux et contrôles continus) est établie de façon concertée par l'équipe pédagogique de la formation sous la responsabilité du responsable d'année et du service de la scolarité. Elle prévoit des dispositions spécifiques pour les étudiants inscrits en double-diplôme et/ou en apprentissage. Ces dispositions figurent dans les annexes attenantes.

#### 1°/ Le contrôle continu des connaissances

Des épreuves ponctuelles de contrôle continu peuvent être organisées, en lien avec le service de la scolarité, en dehors des créneaux d'enseignement. Des évaluations de contrôle continu peuvent également être réalisées dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (en séances de CM, d'ED et de TP). Pour ces épreuves, des aménagements ou des dérogations peuvent être accordés au profit des étudiants à profil spécifique qui en ont fait la demande (étudiants salariés, sportifs ou musiciens de haut niveau, en situation de handicap, etc.) (Cf règlement générale des études – Université de Lille).

Les matières faisant l'objet d'un contrôle continu sont indiquées dans les tableaux en annexe.

La note de contrôle continu des connaissances et des compétences peut sanctionner les travaux pratiques et/ou les enseignements théoriques (enseignements dirigés et cours magistraux) afin de valider l'acquisition des BCC. Chaque responsable d'unité d'enseignement informe les étudiants au début des enseignements de la nature et des modalités du contrôle continu qui sera mis en œuvre (nombre d'épreuves, type d'épreuves, répartition éventuelle entre le contrôle continu et l'épreuve terminale ou le contrôle terminal, modalités de correction, modalités de la seconde session).

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, et en tout état de cause, le cas échéant, avant l'évaluation terminale. Elle pourra faire l'objet d'un corrigé ou d'un débriefing selon des modalités laissées à l'appréciation des enseignants. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE/l'enseignement. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du*

La communication des notes obtenues aux différents contrôles continus s'effectuera, avant l'évaluation terminale par une communication directe de la (des) note(s) obtenue(s).

### 2°/ Les contrôles terminaux et les épreuves terminales

Les épreuves écrites effectuées en présentiel sont corrigées de manière anonyme. Les sujets comportent au minimum deux questions par épreuve. Les matières faisant l'objet d'examens terminaux sont indiquées dans les tableaux reportés en annexe. Les enseignements dirigés et les travaux pratiques peuvent être évalués lors des épreuves terminales. Les contrôles terminaux et les épreuves terminales, écrites ou orales, sont organisées après la fin des enseignements, dans les UE considérées ou de façon transversale à plusieurs UE afin d'évaluer l'acquisition d'un BCC.

### 3°/ La répartition des notes et la durée des épreuves

La répartition des notes entre le contrôle continu et l'examen terminal ou le contrôle terminal ainsi que la durée des épreuves figurent dans les tableaux en annexe pour chaque année et/ou parcours de formation.

### 4°/ Cas particulier de l'UE « stage »

Les étudiants effectueront deux stages obligatoires au cours de leur cursus de master : la durée minimale est fixée en M1 à 44 jours pour les étudiants en simple cursus, à 25 jours pour les étudiants en double cursus et à 5 mois en M2. Dans le cas où l'étudiant n'a pas pu accomplir l'intégralité de son stage, le jury peut procéder à la validation du stage dans la mesure où l'étudiant a accompli les deux tiers de la durée prévue. Il fonde sa décision sur l'appréciation du maître de stage.

## **3.2. L'assiduité**

---

L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.

Pour les étudiants en formation initiale, seuls un certificat médical ou une attestation validée par le responsable pédagogique de la matière concernée peuvent justifier une absence. Le certificat médical sera fourni au responsable pédagogique de l'année au plus tard 72 heures après l'absence.

Un nombre d'absences injustifiées supérieur à 20 % du nombre de CM, TD ou TP dans une même UE entraîne l'interdiction de se présenter aux épreuves et examens du semestre concerné.

Ces absences seront rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraîneront une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

Pour les étudiants inscrits en formation par alternance, les absences ne pourront être justifiées uniquement avec la production d'un arrêt de travail et, dans certains cas, d'un certificat médical (par exemple pour une journée, justifiant que la présence en formation n'était pas possible). Il n'y a pas de limite d'heures d'absences justifiées mais si une absence pour raison médicale devait se prolonger, l'employeur pourrait mettre fin au contrat pour inaptitude médicale du salarié (après examen par un médecin).

## **3.3. La validation directe d'un parcours de formation**

---

### **3.3.1. La validation d'une UE ou d'un BCC**

---

A) La validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la moyenne des notes obtenue aux différentes épreuves (épreuve terminale et/ou contrôle continu) est supérieure ou égale à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors d'un examen sans remise de note.

- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la moyenne des notes obtenue aux différentes épreuves (épreuve terminale et/ou contrôle continu) à

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du*

chaque UE est supérieure ou égale à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors d'une évaluation sans remise de note.

B) Feront l'objet d'une délibération du jury, les candidats dont la situation correspond à un ou plusieurs des critères ci-dessous :

- Tous les étudiants ayant une ou plusieurs notes inférieures à 10/20 à une unité d'enseignement.
- Tous les étudiants ayant une ou plusieurs absences aux épreuves terminales et de contrôle continu.
- Tous les étudiants ayant une ou plusieurs absences injustifiées à un enseignement, quelle que soit sa nature et ayant donné lieu à un contrôle des présences.

La délibération du jury peut donner lieu à la compensation entre les unités d'enseignement ou non, à l'ajournement ou à l'admission des candidats.

### **Session de rattrapage**

Pour chaque année de formation, la seconde session est destinée aux candidats n'ayant pas validé tout ou partie des 60 crédits européens au cours de la première session et ce quel qu'en soit le motif (sauf décision particulière du conseil de discipline de l'Université). Les crédits ECTS acquis sont reportables d'une session à l'autre et sont capitalisables en cas de redoublement.

A) Lorsque le contrôle des connaissances est organisé sous forme d'une évaluation continue et d'une évaluation terminale, tous les éléments crédités non validés directement ou par compensation doivent être repassés en session de rattrapage, y compris, le cas échéant, l'évaluation du stage.

Lorsque le contrôle des compétences est organisé sous la forme d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de deuxième session organisée. Un nombre minimal de 2 notes de contrôle continu par unité d'enseignement est nécessaire pour évaluer la progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences.

Lorsque le contrôle des compétences est organisé sous la forme d'un contrôle continu intégral (CCI), un nombre minimal de 2 notes de contrôle continu par unité d'enseignement est nécessaire pour évaluer la progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences. En cas d'absence ou de non validation de l'UE, un examen de deuxième session est programmé.

Cas particulier pour l'UE 4.1 « De la conception de molécules à l'effet biologique » de la première année. Un nombre minimal de 2 entretiens avec le tuteur est nécessaire pour évaluer la progression de l'étudiant dans l'acquisition des compétences.

B) Les candidats ajournés lors de la première session d'examens doivent se présenter à la deuxième session à toutes les épreuves terminales auxquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne pour le ou les BCC ou UE qu'ils n'auraient pas validé(s). Ils conservent pour la seconde session le bénéfice de toutes les épreuves auxquelles ils ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne 10/20. Il leur est néanmoins possible, s'ils en font la demande, de subir à nouveau les épreuves théoriques auxquelles ils ont obtenu la moyenne, lors de la deuxième session.

En présence d'un contrôle continu assorti d'un examen terminal, la note au contrôle continu est conservée et est prise en compte dans le calcul de la moyenne pour la session de rattrapage. La note obtenue à la session de rattrapage se substitue à celle de la session initiale.

C) Pour les étudiants ajournés en session initiale, aucune épreuve n'est à repasser pour les BCC pour lesquels les crédits européens ont été acquis lors de la première session.

### **En cas de redoublement**

A) En cas de redoublement, le candidat conserve le bénéfice des crédits européens du ou des BCC et/ou d'une ou des UE, qu'il aurait validé(s) lors des sessions précédentes.

Année 2023-2024 \_Adopté par le conseil de Faculté du \_ Adopté par le CFVU du

L'étudiant se présentera à l'ensemble des épreuves (terminales et contrôle continu) des BCC, UE et/ou éléments constitutifs pour lesquels il n'a pas obtenu les crédits européens lors des sessions précédentes, quelle que soit la note obtenue. Il recommencera le ou les stage(s) non validé(s).

B) En cas de redoublement d'un étudiant inscrit en formation par apprentissage, il pourra s'inscrire en formation initiale et conservera le bénéfice des crédits européens du ou des BCC et/ou d'une ou des UE, qu'il aurait validé(s) lors des sessions précédentes.

### 3.3.2. La validation d'un semestre

---

Un semestre est validé lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

### 3.3.3. La validation du diplôme

---

Le diplôme de master s'obtient quand les 120 crédits affectés aux BCC des quatre semestres du master sont acquis.

## 3.4. Les règles de compensation

---

Une compensation peut être accordée par le jury entre les UE d'un BCC réparti sur l'ensemble de l'année, au semestre, à l'année ou au diplôme, si la moyenne générale correspondante est supérieure ou égale à 10/20. Il est possible de ne pas appliquer la compensation entre les UE au sein d'un BCC si celles-ci correspondent à des compétences non compensables.

## Article 4. Les mentions

---

Les mentions sont données au semestre et au diplôme. Elles sont octroyées selon la nomenclature suivante :

- **Assez bien** si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 mais inférieure à 14/20
- **Bien** si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 mais inférieure à 16/20
- **Très bien** si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20 mais inférieure à 17/20
- **Très bien avec félicitations du jury** : moyenne au moins égale à 17/20.

Aucune mention ne sera délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.

## Article 5. La progression dans les parcours

---

La deuxième année de master ne peut être validée qu'après validation d'une première année de master ou par obtention d'une équivalence pour le niveau de master 1.

### 5.1. La capitalisation

---

L'acquisition d'un semestre ou d'une UE emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les ECU dont la valeur en crédits européens est également fixée.

### 5.2. L'enjambement

---

L'enjambement n'est pas proposé en master.

### 5.3. Le redoublement

---

Le redoublement n'est pas de droit, et est soumis à la décision du jury.

### 5.4. La période de césure

---

Une période de césure peut être octroyée selon les modalités décrites dans le règlement général des études de l'Université de Lille.

## Article 6. Le règlement des examens

---

### 6.1. La préparation et l'organisation des examens terminaux

---

#### 6.1.1. Le calendrier des examens

---

1°/ Les périodes d'examen sont fixées par le Conseil de la Faculté dès la rentrée universitaire, les dates précises étant déterminées dès que possible en fonction de la disponibilité des locaux de l'Université.

Les épreuves des examens terminaux de la première session ont lieu à la fin de chaque semestre. Les épreuves des contrôles terminaux de la première session ont lieu à la fin de la séquence pédagogique.

2°/ En cas d'événement naturel ou accidentel rendant impossible ou difficile l'accès aux lieux des examens, le Doyen ou en cas d'absence l'assesseur chargé des études est seul habilité à prendre la décision de reporter des épreuves.

#### 6.1.2. La convocation

---

La convocation des étudiants aux épreuves des examens et des contrôles terminaux est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve. La possibilité d'utiliser des recueils ou documents comportant des annotations personnelles est communiquée aux étudiants lors de la convocation aux examens.

Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité.

#### 6.1.3. L'accès aux salles d'examen

---

A) Les étudiants sont convoqués 1/4 d'heure avant le début des épreuves.

B) Seuls les étudiants admis à composer, figurant sur la liste affichée à l'entrée de la salle ou sur les listes d'émargement, ont accès à la salle d'examen.

Les étudiants doivent présenter leur carte d'étudiant en cours de validité pour accéder aux salles d'examen. A défaut de carte d'étudiant, ils doivent présenter leur carte nationale d'identité ou leur titre de séjour, impérativement accompagné d'un certificat de scolarité valable pour l'année en cours. Les étudiants émargent la liste prévue à cet effet.

#### 6.1.4. Les épreuves

---

A) Interdiction est faite aux étudiants de conserver sur leur table d'examen, ou à proximité de celle-ci, tout porte-document, cartable, serviette, sac etc ... ceux-ci doivent impérativement être déposés au fond de la salle d'examen. En cas d'utilisation exceptionnelle de documents au cours d'une épreuve, l'enseignant(e) responsable devra mentionner par écrit sur le sujet la liste des documents autorisés.

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du*

B) Aucune copie, feuille de papier brouillon ou document ne doit se trouver sur les tables d'examens, entre les épreuves. Toute infraction à cette disposition entraînera la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire à l'encontre des étudiants concernés.

C) L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé lors des épreuves, sauf indication contraire expressément mentionnée sur le sujet. Le Doyen précise, sur proposition des enseignants responsables, les caractéristiques des seules calculatrices autorisées.

D) L'utilisation d'une montre, de tout appareil de transmission d'information (radio-téléphone, téléphone mobile, radio-messagerie, appareils numériques connectés ...), de reproduction de son, de casque anti-bruit et d'étuis à lunettes est strictement interdite. Au cours de l'épreuve, ces appareils doivent se trouver hors de portée des étudiants. En aucun cas un téléphone ne peut être utilisé même pour connaître l'heure. En vue de prévenir les fraudes ou tentatives de fraudes, il peut être demandé aux étudiants de se découvrir, de dégager les oreilles afin de s'assurer de l'absence d'appareils d'enregistrement. Au moment de la vérification, l'étudiant peut demander que cette vérification s'opère discrètement. Les oreilles n'ont pas à être dégagées durant tout le déroulement de l'épreuve.

E) Les étudiants participant à une épreuve ne sont autorisés à quitter la salle d'examen qu'après une heure d'épreuve ; ils doivent alors obligatoirement quitter le bâtiment d'examen. Les étudiants retardataires arrivant durant cette première heure d'épreuve sont admis en salle d'examen et autorisés à composer jusqu'à la fin normale de l'épreuve. Aucun dépassement d'horaire n'est autorisé.

F) Le choix des sujets et la responsabilité de l'épreuve relèvent exclusivement de l'équipe pédagogique ou de la personne ayant dispensé l'enseignement.

G) La présentation des copies sera la suivante :

- Les modalités des examens garantissent l'anonymat des épreuves écrites.
- Les copies doivent être rédigées à l'encre bleue ou noire uniquement.
- Toute copie ne portant pas le nom inscrit lisiblement ne sera pas prise en considération.
- Il est important de mentionner le nom de la matière.
- Il est interdit de porter son nom sur les feuilles intercalaires mais le numéro de table doit être reporté.
- Les intercalaires doivent être numérotés et leur nombre doit être indiqué en haut de la copie sous l'entête.

H) En cas de disparition, pour quelque cause que ce soit, de sa copie d'examen, l'étudiant passe dans la matière concernée une épreuve de remplacement.

### **6.1.5. La fraude**

---

En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant doit prendre toute mesure pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation de l'étudiant à l'épreuve. Les pièces ou matériels de la fraude doivent impérativement être saisis, ceci afin de permettre à la section disciplinaire de pouvoir établir ultérieurement la matérialité des faits. Le surveillant rédige aussitôt un procès-verbal contresigné par les autres surveillants de la salle, s'il y en a, et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de signer, mention doit en être portée au procès-verbal.

Le fait de recopier une source quelconque sans la citer expressément, notamment dans le cadre de la réalisation de travaux personnels validant un enseignement, constitue un acte de plagiat qui relève de la juridiction de la section de discipline.

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du*

Toute infraction dans le déroulement des examens entraînera la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire à l'encontre des étudiants concernés.

## **6.2. Le régime des absences aux examens**

---

L'absence à un examen terminal interdit l'obtention de l'UE et du BCC correspondant pour la session en cours. La note ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) et le résultat « Défaillant » seront reportés sur le PV. Le résultat défaillant ne permet pas à l'étudiant de valider l'EC/l'UE/le BCC ainsi que le semestre correspondant. Une décision pourra toutefois être prise en jury de délibération.

Les absences injustifiées aux examens seront rapportées au CROUS, dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraîneront une suspension du versement de la bourse par le CROUS, et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

Seuls un certificat médical ou une attestation validée par le responsable pédagogique de la matière concernée peuvent justifier une absence. Le certificat médical sera fourni au responsable pédagogique de la matière au plus tard 72 heures après l'absence.

## **Article 7. Le jury et les résultats**

---

### **7.1. Le jury**

---

#### **7.1.1. La composition et désignation du jury**

---

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation du président de l'Université, le président et les membres des jurys. Les jurys comprennent au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury. Leur composition est publique.

#### Jurys de délibération

Un jury de délibération est constitué pour chaque année et/ou parcours de formation du master.

#### Jury de diplomation

Le jury de diplomation est nommé au moins 15 jours avant le début de la session d'évaluation terminale. Il est nommé pour toute l'année universitaire. Une fois nommé, sa composition ne peut être modifiée sauf en cas d'absence justifiée d'un de ses membres (ex. convocation à des jurys de concours, congé maladie, etc.). Si la composition du jury doit être modifiée dans les conditions précitées, elle doit intervenir au moins 15 jours avant sa tenue. Au-delà de cette date, pour qu'un jury puisse se tenir, la présence de l'ensemble des membres figurant dans l'arrêté de désignation du jury est obligatoire. Seules les absences pour motifs légitimes peuvent permettre à un jury de se tenir en composition partielle.

#### **7.1.2. La compétence des jurys**

---

#### Jurys de délibération

Les jurys des différents parcours se réunissent en séance non publique. Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et prononce l'admission ou l'ajournement des étudiants aux UE, aux BCC, et à l'année. Le jury peut modifier ou suppléer chaque note.

#### Jury de diplomation

Sous la responsabilité du président du jury, le procès-verbal de délibération est validé par le jury de diplomation puis signé par le président de jury.

*Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du*

Dans le cadre de l'obtention de la première année, seul ce jury aura compétence pour autoriser le passage en seconde année. Cette décision se fera en tenant compte du pré-choix transmis par l'étudiant. Dans le cadre de l'obtention de la seconde année, le jury de diplomation délivre le diplôme de master selon la spécialité suivi par l'étudiant.

## 7.2. Les résultats

---

### 7.2.1. La proclamation des résultats

---

Après les délibérations, le jury de diplomation proclame les résultats anonymés, par la voie d'un affichage. Seuls les résultats (admis ou ajourné) sont affichés. Les notes sont données pour information aux étudiants sur leur espace numérique de travail.

Après proclamation des résultats, et dans un délai de trois semaines maximum, l'étudiant peut retirer, auprès du service de scolarité, le relevé de notes et le cas échéant une attestation de réussite à l'année ou au diplôme.

Après délibération du Jury, sont déclarés admis, les candidats qui valident 60 crédits européens par année de formation soit 120 crédits pour les deux années de formation.

### 7.2.2. Les voies et délais de recours

---

Après une délibération proclamant les résultats des épreuves, le jury ne peut pas procéder à une appréciation supplémentaire des mérites d'un candidat, ni modifier ses résultats sauf en cas d'erreur matériel.

Toute erreur matérielle doit être signalée dans les deux mois de la proclamation, par l'intermédiaire du service de scolarité, au président de jury, qui peut rectifier cette erreur et, s'il le juge nécessaire, faire procéder à une nouvelle délibération du jury.

### 7.2.3. La consultation des copies

---

La consultation des copies des contrôles terminaux est organisée pour tous les usagers, après affichage de la liste définitive des admis et en présence des correcteurs. Toute demande individuelle de consultation doit être formulée par écrit et adressée au président de jury de délibération. La consultation des copies des contrôles terminaux est un droit qui peut s'exercer pendant un an à compter de la proclamation des résultats définitifs. Ces consultations sont organisées par le président du jury en coopération avec le service scolarité de la composante. Cette consultation se déroule toujours en présence d'un membre de l'équipe enseignante et donne lieu le cas échéant à un entretien individuel avec l'enseignant(e) responsable de l'épreuve ou la présidente, le président de jury.

En aucun cas, la communication au candidat de sa copie d'examen n'est de nature à entraîner la modification de la note.

### 7.2.4. La délivrance des titres et diplômes

---

Le diplôme est disponible au Service Scolarité dans les six mois qui suivent la proclamation des résultats. L'édition des diplômes intermédiaires de MASTER ne se fait que sur demande écrite de l'étudiant. Le diplôme intermédiaire de Maîtrise ne pourra être délivré que si l'étudiant a obtenu 60 crédits européens à l'issue des deux premiers semestres de master.

Le **retrait du diplôme** nécessite la production d'une pièce d'identité en cours de validité.

### 7.2.5. Le supplément au diplôme

---

*Année 2023-2024 \_Adopté par le conseil de Faculté du \_ Adopté par le CFVU du*

L'Université de Lille délivre à l'étudiant une annexe descriptive appelée « supplément au diplôme » dont le but est d'assurer la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises et de faciliter la mobilité internationale.

## **Article 8. Les dispositions particulières**

---

Les étudiants inscrits en 3<sup>ème</sup> année de formation de santé (pharmacie, médecine, odontologie) et qui suivront un double cursus en 1<sup>ère</sup> année de master, se verront octroyer la première année de master « sciences du médicament et des produits de santé », s'ils valident la maquette double cursus présentées en annexe 2 de ce règlement ainsi que les 5 premières années du cursus de santé.

ANNEXES

Tableau 1 : maquette du parcours M1 Sciences du médicament et des produits de santé

1) Etudiants en simple cursus

Master 1 - simple cursus - semestre 1											
ECTS	EC	Type	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Quota ET	Coef CT	Quota CT	
<b>BCC 1 Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu professionnel</b>											
101.1	Pharmacologie et pharmacoépidémiologie	3	EC1	Pharmacologie et pharmacoépidémiologie	présentiel	10,5	10,5	0			
<b>BCC 2 Habiter et mettre en œuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux dispositifs</b>											
101.1	Interaction dispositif médical/médicament	3	EC1	Interaction dispositif médical / médicament	présentiel	11	7	0			
101.2.4	Chimie pour la conception de PA	3	EC1	Chimie pour la conception de PA - niveau 1	présentiel	10,5	10,5	4,5	1	2	1000
101.2.3	Propriétés et caractères des composés (chimie)	3	EC1	Propriétés et caractères des composés organiques	présentiel	10,5	10,5	4,5	1	2	1000
101.3	Formes pharmaceutiques	3	EC1	Opérations pharmaceutiques : mélange, granulation, séchage, filtration, lyophilisation	présentiel	8	0	0	1	2	1000
			EC2	Formes pharmaceutiques : comprimés, capsules, suppositoires, formes cutanées, formes parentérales	distanciel	5	0	0			
			EC3	Formes pharmaceutiques : comprimés, capsules, suppositoires, formes cutanées, formes parentérales	présentiel	0	2	0			
<b>BCC 3 Evaluer et optimiser les performances d'un dispositif médical, au cours de son développement</b>											
101.2	Biochimie	3	EC1	Biochimie appliquée aux essais cliniques	présentiel	15	10	0			
101.1	Contrôle qualité des produits de santé	6	EC1	Pharmacie et méthodes d'échantonnage pour l'analyse quantitative	présentiel	2	4	0			
			EC2	Normes de l'excipient pour l'analyse de résidus complexes	présentiel	5,5	2	0			
			EC3	Spécificité de mesure et couplage avec les techniques sélectives	présentiel	6	1	0	2	4	2000
			EC4	Techniques spectroscopiques pour la caractérisation des principes actifs et des excipients	présentiel	6	1	0			
			EC5	Méthodologie biopharmaceutique (en anglais)	présentiel	0	10,5	0			
			EC6	Projet futur (en anglais)	présentiel	0	0	0			
101.2.4	Initiation à la biologie cellulaire (à choix)	3	EC1	Initiation à la biologie cellulaire	présentiel	9	6	0	1	2	100
101.2.5	Approfondissement en biologie (à choix)	3	EC1	Approfondissement en biologie	présentiel	12	6	4			
			EC2	Visite de plateforme	présentiel	0	2	0	1	2	100
			EC3	Projet futur (en anglais)	présentiel	0	0	0			
<b>BCC 4 Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médicament et produits de santé</b>											
101.1	De la conception de molécules à l'effet biologique	3	EC1	Séminaires : de la conception à l'effet biologique d'un produit de santé	présentiel	10	10	0			
			EC2	Méthodologie documentaire (scopus, pubmed, scifinder, Zotero)	présentiel	0	10	0			
			EC3	Projet futur	présentiel	0	0	0			
<b>BCC 5 Communiquer des résultats, valider projet pro dans le domaine des sci. du médic. et produits de santé</b>											
101.1	Anglais	3	EC1	Initiation à l'anglais	présentiel	0	24	0			
			EC2	Initiation à l'anglais	présentiel	0	12	0			
			EC3	Initiation à l'anglais	distanciel	0	6	0			
			EC4	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC5	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC6	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC7	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC8	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC9	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC10	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC11	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC12	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC13	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC14	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC15	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC16	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC17	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC18	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC19	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC20	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC21	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC22	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC23	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC24	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC25	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC26	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC27	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC28	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC29	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC30	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC31	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC32	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC33	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC34	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC35	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC36	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC37	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC38	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC39	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC40	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC41	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC42	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC43	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC44	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC45	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC46	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC47	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC48	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC49	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC50	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC51	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC52	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC53	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC54	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC55	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC56	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC57	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC58	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC59	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC60	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC61	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC62	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC63	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC64	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC65	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC66	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC67	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC68	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC69	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC70	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC71	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC72	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC73	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC74	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC75	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC76	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC77	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC78	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC79	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC80	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC81	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC82	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC83	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC84	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC85	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC86	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC87	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC88	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC89	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC90	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC91	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC92	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC93	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC94	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC95	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC96	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC97	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC98	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC99	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			
			EC100	Initiation à l'anglais	présentiel	0	6	0			

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du

## 2) Etudiants en double cursus

Master 1 - double cursus Semestre 1 et semestre 2													
		ECTS	EC	Type d'enseignements	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	Coef CT	Durée CT	
<b>BCC 1</b>	<b>Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire au du milieu professionnel</b>												
UE1.1	Validation double diplôme	24	S1		0	0	0						
UE1.1	Validation double diplôme	12	S2		0	0	0						
<b>BCC 4</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>												
UE4.1	Stage	9			0	0	6						
			EC1	Méthodologie de mémoire et de soutenance orale	présentiel	0	0	6		1/2 rapport + 1/2 soutenance (coefficient 9)			
<b>BCC 5</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>												
UE5.1	Projet de l'étudiant	3	S1		4,5	26	5						
			EC1	Culture du numérique: gestion de projets, sécurité, portfolio	présentiel	0	6	5					
			EC2	Recherche bibliographique	présentiel	0	4	0					
			EC3	Choix de filière pharmaceutique (Forum)	distanciel	0	5	0					
			EC4	Seminaire Drug Discovery Day (distanciel)	distanciel	0	5	0					
			EC5	Construire un projet professionnel	présentiel	4,5	6	0					
<b>Parcours spécialisation thérapeutique</b>													
<b>BCC 2</b>	<b>Élaborer et mettre en œuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux dispositifs</b>												
UE2.1	Contrôle qualité des produits de santé	6			21,5	23,5	0						
			EC1	Pharmacopée et méthodes d'étalonnage pour l'analyse quantitative	présentiel	2	4	0					
			EC2	Préparation de l'échantillon pour l'analyse de milieux complexes	présentiel	3,5	2	0					
			EC3	Spectrométrie de masse et couplage avec les techniques séparatives	présentiel	8	7	0	2	4	2h00		
			EC4	Techniques spectroscopiques pour la caractérisation des principes actifs et des dispositifs médicaux	présentiel	8	10,5	0					
			EC5	Méthodologie bibliographique (en anglais)	présentiel	0	0	3					
			EC6	Projet tutoré (en anglais)	présentiel	0	0	0					
UE2.2	Évaluation des produits de santé	6			23	17	8						
			EC1	Évaluation des produits de santé	présentiel	23	17	8	2	4	1h30		
<b>Parcours MFI</b>													
<b>BCC 3</b>	<b>Évaluer et optimiser les performances d'un dispositif médical, au cours de son développement</b>												
UE3.1	Contrôle qualité des produits de santé	6	S1		21,5	23,5	0						
			EC1	Pharmacopée et méthodes d'étalonnage pour l'analyse quantitative	présentiel	2	4	0					
			EC2	Préparation de l'échantillon pour l'analyse de milieux complexes	présentiel	3,5	2	0					
			EC3	Spectrométrie de masse et couplage avec les techniques séparatives	présentiel	8	7	0	2	4	2h00		
			EC4	Techniques spectroscopiques pour la caractérisation des principes actifs et des dispositifs médicaux	présentiel	8	10,5	0					
			EC5	Méthodologie bibliographique (en anglais)	présentiel	0	0	3					
			EC6	Projet tutoré (en anglais)	présentiel	0	0	0					
<b>BCC 2</b>	<b>Élaborer et mettre en œuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux dispositifs</b>												
UE2.1	Médicaments de Thérapie Innovante	6			9	22	17						
			EC1	Médicaments de thérapie innovante	présentiel	9	22	17	2	4	2h		
<b>Parcours DMIS</b>													
<b>BCC 2</b>	<b>Élaborer et mettre en œuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux dispositifs</b>												
UE2.1	Interaction dispositif médical/médicament	3			13	7	8						
			EC1	Interaction dispositif médical / médicament	présentiel	13	7	8	1			2	1h30
UE2.2	Évaluation des dispositifs médicaux	3	S1		12	8	0						
			EC1	Évaluation des dispositifs médicaux	présentiel	12	8	0	1	2	1h30		
UE2.1	Biomatériaux et fonctionnalisation de surface	3			12	8	0						
			EC1	Fonctionnalisation des DM et caractérisation	présentiel	5	3	0	1	2	1h30		
			EC2	Polymères, alliages, céramiques	présentiel	7	5	0					
UE2.2	Applications des dispositifs médicaux	3			8	8	8						
			EC1	Applications des dispositifs médicaux	présentiel	8	8	8	1	2	1h30		
<b>Parcours Méthodes modernes de développement du médicament</b>													
<b>BCC 6</b>	<b>Identifier les enjeux de chaque étape pré-clinique d'un principe actif</b>												
UE2.1	Méthodes modernes de découverte et de développement du médicament - niveau 1	6	S1		24	20	4						
			EC1	Méthodes modernes de découverte et de développement du médicament - niveau 1	présentiel	24	20	4	2	4 (3 examen écrit + 1 oral)	2h		
UE2.1	Méthodes modernes de découverte et de développement du médicament - niveau 2	6	S2		24	20	4						
			EC1	Méthodes modernes de découverte et de développement du médicament - niveau 2	présentiel	24	20	4	2	4 (3 examen écrit + 1 oral)	2h		







Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du

**Tableau 4 : Maquette du parcours M2 Sciences du médicament et des produits de santé Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception**

**3) Pour les étudiants non alternants**

Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - En Formation initiale (M2) semestre 3												
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
<b>BCC 2</b>	<b>BCC2 - Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux dispositifs</b>	<b>12</b>				<b>59</b>	<b>14</b>	<b>15</b>				
UE2.1	Polymères et Biomatériaux	6				25	8	15				
			EC1	Polymères et Biomatériaux	Biomatériaux	Présentiel	10	6	8	2	4	1h30
			EC2	Fonctionnalisation des dispositifs médicaux	Biomatériaux	Présentiel	5	0	4			
			EC3	Biomatériaux & Biosystème	Biomatériaux	Présentiel	5	1	3			
			EC4	Biomatériaux BME	Biomatériaux	Présentiel	5	1	0			
UE2.2	Signal, Image, Lumière et E-Santé	6				34	6	0				
			EC1	Analyses statistiques et intelligence artificielle		Présentiel	27	6	0	2	4	1h30
			EC2	E-santé		Présentiel	7	0	0			
<b>BCC 3</b>	<b>BCC3 Evaluer et optimiser les performances d'un dispositif médical, au cours de son développement</b>	<b>6</b>				<b>29</b>	<b>4</b>	<b>15</b>				
UE3.1	Méthodes d'évaluation des dispositifs médicaux	6				29	4	15				
			EC1	Evaluation clinique		Présentiel	4	0	12	2	4	1h30
			EC2	Biocompatibilité		Présentiel	16	2	0			
			EC3	Méthodes analytiques		Présentiel	9	2	3			
<b>BCC 5</b>	<b>BCC5 comm. des résultats, valoriser projet pro dans le domaine des sci. du médic. et produits de santé</b>	<b>6</b>				<b>11</b>	<b>36,5</b>	<b>0</b>				
UE5.1	Langue vivante - Anglais	3				0	24	0				
			EC1	Anglais appliqué au secteur des dispositifs médicaux		Présentiel	0	24	0	3	0	0h20
UE5.2	Professionalisation dans le domaine des produits de santé et de médicament	3				11	12,5	0				
			EC1	Environnement des produits de santé		A distance	0	2	0	3		
			EC2	Réseaux sociaux et personal branding -1		Présentiel	1	1,5	0			
			EC3	Rédaction CV-réseaux (en anglais)		A distance	0	2	0			
			EC4	Projet 1000 mots		A distance	0	2	0			
			EC5	Atelier Convaincre		Présentiel	3	0	0			
			EC6-1	Elevator's Pitch-1 (en anglais)		A distance	0	1	0			
			EC6-2	Elevator's Pitch-2 (en anglais)		Présentiel	0	4	0			
			EC7	Entreprenariat		Présentiel	3	0	0			
			EC8	Métiers du médicament (LEEM)		Présentiel	2	0	0			
			EC9	Panorama Pharma et Ethique		Présentiel	2	0	0			
<b>BCC 6</b>	<b>BCC6 Identifie les enjeux de chaque étape du parcours du DM de l'idée au suivi après mise sur le marché</b>	<b>6</b>				<b>28</b>	<b>12</b>	<b>8</b>				
UE6.1	Affaires réglementaires des dispositifs médicaux	6				28	12	8				
			EC1	Affaires réglementaires - Classification & Nomenclature		Présentiel	3	0	0	2	4	1h30
			EC2	Affaires réglementaires - aspects fondamentaux		Présentiel	9	0	0			
			EC3	Affaires réglementaires - ABQ Projet		Présentiel	6	3	4			
			EC4	Constitution Dossier Technique		Présentiel	0	6	0			
			EC5	Affaires réglementaires - Aspects techniques		Présentiel	3	3	4			
			EC6	tracabilité et études cliniques		Présentiel	7					
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>				<b>127</b>	<b>66,5</b>	<b>38</b>				
<b>231,5</b>												
Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - En formation initiale (M2) semestre 4												
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
<b>BCC 1</b>	<b>BCC1 Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu</b>	<b>9</b>				<b>64</b>	<b>28</b>	<b>6</b>				
UE 1.1	Chirurgie (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux à usage chirurgical		Présentiel	12	4		0	3	1h
			EC2	Dispositifs médicaux - Parodontologie et orthodontologie		Présentiel	8	3				
UE 1.2	Plaies et cicatrisation (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux destinés au traitement des plaies		Présentiel	11	2		0	3	1h
			EC2	Parasement - aspect techniques		Présentiel	3	7				
UE 1.3	Petite enfance (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux utilisés en pédiatrie		Présentiel	14	9		0	3	1h
UE 1.4	Anesthésie réanimation (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux de perfusion		Présentiel	16	3	6	0	3	1h
<b>BCC 4</b>	<b>BCC4 Collaborer à un projet interdisciplinaire dans le domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>	<b>27</b>				<b>12</b>	<b>16</b>	<b>0</b>				
UE4.1	Stage	24										
			EC1	Stage		Présentiel	0	8	0	0	24	0h30
			EC2	Méthodologie de mémoire		Présentiel	0	8	0			
UE4.2	Industrie (à choix)	3										
			EC1	Développement industriel des dispositifs médicaux		Présentiel	6	5	0	0	3	1h00
			EC2	Mise sur le marché d'un DM		Présentiel	6	3	0			
			EC3	Publicité et Post-market		Présentiel	4	0	0			
<b>TOTAL</b>		<b>#REF!</b>				<b>203</b>	<b>110,5</b>	<b>44</b>				
<b>357,5</b>												

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du

#### 4) Pour les étudiants alternants

Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - En Apprentissage (M2)											
semestre 3											
	ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
BCC 2	BCC2 - Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux dispositifs	12				59	14	15			
UE2.1	Polymères et Biomatériaux	6				25	8	15			
			EC1 Polymères et Biomatériaux	Biomatériaux	Présentiel	10	6	8	2	4	1h30
			EC2 Fonctionnalisation des dispositifs médicaux	Biomatériaux	Présentiel	5	0	4			
			EC3 Biomateriaux & Biosystème	Biomatériaux	Présentiel	5	1	3			
			EC4 Biomateriaux BME	Biomatériaux	Présentiel	5	1	0			
			EC 5 Projet Biomateriaux	Biomatériaux	à distance	0	10	0			
UE2.2	Signal, Image, Lumière et E-Santé	6				34	6	0			
			EC1 Analyses statistiques et intelligence artificielle		Présentiel	27	6	0	2	4	1h30
			EC2 E-santé		Présentiel	7	0	0			
			EC 3 Projet Clinique		à distance	0	10	0			
BCC 3	BCC3 Evaluer et optimiser les performances d'un dispositif médical au cours de son développement	6				29	4	15			
UE3.1	Méthodes d'évaluation des dispositifs médicaux	6				29	4	15			
			EC1 Evaluation clinique		Présentiel	4	0	12	2	4	1h30
			EC2 Biocompatibilité		Présentiel	16	2	0			
			EC3 Méthodes analytiques		Présentiel	9	2	3			
BCC 5	BCC5 comm. des résultats, valoriser projet pro dans le domaine des sci. du médic. et produits de santé	6				33	65	0			
UES.1	Langue vivante - Anglais	3				0	24	0			
			EC1 Anglais appliqué au secteur des dispositifs médicaux		Présentiel	0	24	0	3	0	0h20
UES.2	Professionalisation dans le domaine des produits de santé et de médicament	3				33	41	0			
			EC1.1 Environnement des produits de santé		Présentiel	7	8	0	3		
			EC1.2 Environnement des Produits de Santé (AREIPS)		Présentiel	6	0	0			
			EC1.3 Environnement des Produits de Santé (AREIPS)		Présentiel	3	0	0			
			EC2 Réseaux sociaux et personal branding		Présentiel	1	15	0			
			EC 3 Rédaction CV-réseaux (en anglais)		Présentiel	4	0	0			
			EC4 Projet en 1000 mots		Présentiel	2	0	0			
			EC5 Atelier Convaincre		Présentiel	3	0	0			
			EE6-1 Elevator's Pitch-1 (en anglais)		Présentiel	0	2	0			
			EE6-2 Elevator's Pitch-2 (en anglais)		Présentiel	0	4	0			
			EC7 Entreprenariat		Présentiel	3	0	0			
			EC8 Métiers du médicament (LEEM)		Présentiel	2	0	0			
			EC9 Panorama Pharma et Ethique		Présentiel	2	0	0			
			EC10 Retour expérience et suivi		Présentiel	0	25,5	0			
BCC 6	BCC6 Identifie les enjeux de chaque étape du parcours du DM de l'idée au suivi après mise sur le marché	6				28	12	8			
US.1	Affaires réglementaires des dispositifs médicaux	6				28	12	8			
			EC1 Affaires réglementaires - Classification & Nomenclature		Présentiel	3	0	0	2	4	1h30
			EC2 Affaires réglementaires - aspects fondamentaux		Présentiel	9	0	0			
			EC3 Affaires réglementaires - ABQ Projet		Présentiel	6	3	4			
			EC4 Constitution Dossier Technique		Présentiel	0	6	0			
			EC5 Affaires réglementaires - Aspects techniques		Présentiel	3	3	4			
			EE6 traçabilité et études cliniques		Présentiel	7	0	0			
			EC7 Projet Réglementaire		à distance	0	10	0			
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>					<b>149</b>	<b>95</b>	<b>38</b>			
						<b>282</b>					
Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - En Apprentissage (M2)											
semestre 4											
	ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
BCC 1	BCC1 Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu	6				34	16	0			
UE 1.1	Chirurgie	3				20	7	0			
			EC1 Dispositifs médicaux à usage chirurgical		Présentiel	12	4	0	0	3	1h
			Dispositifs médicaux - Parodontologie et Traumatologie		Présentiel	8	3	0			
UE 1.2	Plaies et cicatrisation	3				14	9	0			
			EC1 Dispositifs médicaux destinés au traitement des plaies		Présentiel	11	2	0	0	3	1h
			EC2 Pansement - aspect techniques		Présentiel	3	7	0			
BCC 4	BCC4 Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé	21				12	40	0			
UE4.1	Apprentissage	12				0	8	0			
			EC1 Apprentissage		Présentiel	0	0	0	0	12	0h30
			EC2 Méthodologie de mémoire		Présentiel	0	8	0			
UE4.2	Industrie	3				12	8	0			
			EC1 Développement Industriel des dispositifs médicaux		Présentiel	6	5	0	0	3	1h00
			EC2 Mise sur le marché d'un DM		Présentiel	6	3	0			
			EC3 Publicité et Post-market		Présentiel	4	0	0			
UE4.3	Projet	3				0	24	0			
			EC1 Projet		Présentiel	0	24	0	0	3	1h00
UE4.4	Market acces	3				14	10	0			
			EC1 Market acces		Présentiel	14	10	0	0	3	1h00
BCC 6	BCC6 Identifie les enjeux de chaque étape du parcours du DM de l'idée au suivi après mise sur le marché	3				16	8	0			
US.1	Affaires réglementaires renforcées	3				16	8	0			
			EC1 Affaires réglementaires renforcées		Présentiel	16	8	0	3	3	1h
<b>TOTAL</b>	<b>#REF!</b>					<b>62</b>	<b>64</b>	<b>0</b>			
						<b>126</b>					

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du

### 5) Pour les étudiants en double cursus Polytech

Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - Polytech (M2)											
semestre 3											
	ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
<b>BCC 2</b>	<b>12</b>				<b>25</b>	<b>8</b>	<b>15</b>				
<b>UE2.1</b>	<b>6</b>				<b>25</b>	<b>8</b>	<b>15</b>				
		EC1	Polymères et Biomatériaux	Biomatériaux	Présentiel	10	6	8	2	4	1h30
		EC2	Fonctionnalisation des dispositifs médicaux	Biomatériaux	Présentiel	5	0	4			
		EC3	Biomatériaux & Biosystème	Biomatériaux	Présentiel	5	1	3			
		EC4	Biomatériaux BME	Biomatériaux	Présentiel	5	1	0			
<b>UE2.2</b>	<b>6</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
		EC1	Traitement des données - e-santé		Présentiel				Validé par le cursus Polytech		
		EC2	e-santé		Présentiel						
<b>BCC 3</b>	<b>6</b>				<b>29</b>	<b>4</b>	<b>15</b>				
<b>UE3.1</b>	<b>6</b>				<b>29</b>	<b>4</b>	<b>15</b>				
		EC1	Evaluation clinique		Présentiel	4	0	12	2	4	1h30
		EC2	Biocompatibilité		Présentiel	16	2	0			
		EC3	Méthodes analytiques		Présentiel	9	2	3			
<b>BCC 5</b>	<b>6</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>UE5.1</b>	<b>3</b>				<b>Validé par le cursus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>UE5.2</b>	<b>3</b>				<b>Validé par le cursus Polytech</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
		EC1	Anglais appliqué au secteur des dispositifs médicaux		Présentiel				Validé par le cursus Polytech		
		EC2	Environnement des produits de santé		A distance	0	0	0			
		EC3	Réseaux sociaux et personal branding -1		Présentiel	0	0	0			
		EC4	Rédaction CV-réseaux (en anglais)		A distance	0	0	0			
		EC5	Projet 1000 mots		A distance	0	0	0			
		EC6-1	Atelier Convaincre		Présentiel	0	0	0			
		EC6-2	Elevator's Pitch-1 (en anglais)		A distance	0	0	0			
		EC7	Elevator's Pitch-2 (en anglais)		Présentiel	0	0	0			
		EC8	Entrepreneuriat		Présentiel	0	0	0			
		EC9	Métiers du médicament (LEEM)		Présentiel	0	0	0			
		EC9	Panorama Pharma et Ethique		Présentiel	0	0	0			
<b>BCC 6</b>	<b>6</b>				<b>28</b>	<b>12</b>	<b>8</b>				
<b>UE6.1</b>	<b>6</b>				<b>28</b>	<b>12</b>	<b>8</b>				
		EC1	Affaires réglementaires - Classification & Nomenclature		Présentiel	3	0	0	2	4	1h30
		EC2	Affaires réglementaires - aspects fondamentaux		Présentiel	9	0	0			
		EC3	Affaires réglementaires - A&Q Projet		Présentiel	6	3	4			
		EC4	Constitution Dossier Technique		Présentiel	0	6	0			
		EC5	Affaires réglementaires - Aspects techniques		Présentiel	3	3	4			
		EC6	Tracabilité et études cliniques		Présentiel	7					
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>				<b>82</b>	<b>24</b>	<b>38</b>				
							<b>144</b>				
Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - Polytech (M2)											
semestre 4											
	ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
<b>BCC 1</b>	<b>9</b>				<b>64</b>	<b>28</b>	<b>6</b>				
<b>UE 1.1</b>	<b>3</b>										
		EC1	Dispositifs médicaux à usage chirurgical		Présentiel	12	4		0	3	1h
		EC2	Dispositifs médicaux - Parodontologie et Névrologie		Présentiel	8	3				
<b>UE 1.2</b>	<b>3</b>										
		EC1	Dispositifs médicaux destinés au traitement des plaies		Présentiel	11	2		0	3	1h
		EC2	Pansement - aspect techniques		Présentiel	3	7				
<b>UE 1.3</b>	<b>3</b>										
		EC1	Dispositifs médicaux utilisés en pédiatrie		Présentiel	14	9		0	3	1h
<b>UE 1.4</b>	<b>3</b>										
		EC1	Dispositifs médicaux de perfusion		Présentiel	16	3	6	0	3	1h
<b>BCC 4</b>	<b>27</b>				<b>12</b>	<b>16</b>	<b>0</b>				
<b>UE4.1</b>	<b>24</b>				<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>				
		EC1	Stage		Présentiel	0	0	0	0	24	0h30
		EC2	Méthodologie de mémoire		Présentiel	0	8	0			
<b>UE4.2</b>	<b>3</b>				<b>12</b>	<b>8</b>	<b>0</b>				
		EC1	Développement Industriel des dispositifs médicaux		Présentiel	6	5	0	0	3	1h00
		EC2	Mise sur le marché d'un DM		Présentiel	6	3	0			
		EC3	Publicité et Post-market		Présentiel	4	0	0			
<b>TOTAL</b>	<b>#REF!</b>				<b>158</b>	<b>68</b>	<b>44</b>				
							<b>270</b>				

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du

### 6) Pour les étudiants en double cursus ENSAIT

Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - ENSAIT (M2)												
semestre 3												
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
BCC 2	BCC2 - Elaborer et mettre en oeuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux dispositifs	12				34	6	0				
UE2.1	Conception de Biomatériaux	6				0	0	0				
			EC1	Polymères et Biomatériaux	Biomatériaux	Présentiel	Validé par le cursus ENSAIT					
			EC2	Fonctionnalisation des dispositifs médicaux	Biomatériaux	Présentiel						
			EC3	Biomatériaux & Biosystème	Biomatériaux	Présentiel						
			EC4	Biomatériaux BME	Biomatériaux	Présentiel						
UE2.2	Signal, Image, Lumière et E-Santé	6				34	6	0				
			EC1	Analyses statistiques et intelligence artificielle		Présentiel	27	6	0	2	4	1h30
			EC2	E-santé		Présentiel	7	0	0			
BCC 3	BCC3 Evaluer et optimiser les performances d'un dispositif médical, au cours de son développement	6				29	4	15				
UE3.1	Méthodes d'évaluation des dispositifs médicaux	6				29	4	15				
			EC1	Evaluation clinique		Présentiel	4	0	12	2	4	1h30
			EC2	Biocompatibilité		Présentiel	16	2	0			
			EC3	Méthodes analytiques		Présentiel	9	2	3			
BCC 5	BCC5 comm. des résultats, valoriser projet pro dans le domaine des scl. du médic. et produits de santé	6				0	0	0				
UES.1	Anglais technique Ingénieur	3				Validé par le cursus		0	0			
			EC1	Anglais appliqué au secteur des dispositifs médicaux		Présentiel	Validé par le cursus ENSAIT					
UES.2	Professionalisation dans le domaine des produits de santé et de médicament	3				0	0	0				
			EC1	Environnement des produits de santé		A distance	0	0	0			
			EC2	Réseaux sociaux et personal branding -1		Présentiel	0	0	0			
			EC3	Rédaction CV-réseaux (en anglais)		A distance	0	0	0			
			EC4	Projet 1000 mots		A distance	0	0	0			
			EC5	Atelier Convaincre		Présentiel	0	0	0			
			EC6-1	Elevator's Pitch-1 (en anglais)		A distance	0	0	0			
			EC6-2	Elevator's Pitch-2 (en anglais)		Présentiel	0	0	0			
			EC7	Entrepreneariat		Présentiel	0	0	0			
			EC8	Métiers du médicament (LEEM)		Présentiel	0	0	0			
			EC9	Panorama Pharma et Ethique		Présentiel	0	0	0			
BCC 6	BCC6 Identifie les enjeux de chaque étape du parcours du DM de l'idée au suivi après mise sur le marché	6				28	12	8				
US.1	Affaires réglementaires des dispositifs médicaux	6				28	12	8				
			EC1	Affaires réglementaires - Classification & Nomenclature		Présentiel	3	0	0	2	4	1h30
			EC2	Affaires réglementaires - aspects fondamentaux		Présentiel	9	0	0			
			EC3	Affaires réglementaires - A&Q Projet		Présentiel	6	3	4			
			EC4	Constitution Dossier Technique		Présentiel	0	6	0			
			EC5	Affaires réglementaires - Aspects techniques		Présentiel	3	3	4			
			EC6	tracabilité et études cliniques		Présentiel	7					
<b>TOTAL</b>		<b>30</b>				<b>91</b>	<b>22</b>	<b>23</b>				
							<b>136</b>					
Parcours : Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception - ENSAIT (M2)												
semestre 4												
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
BCC 1	BCC1 Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu	9				64	28	6				
UE 1.1	Chirurgie (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux à usage chirurgical		Présentiel	12	4		0	3	1h
			EC2	Dispositifs médicaux - Parodontologie et Vasculaire		Présentiel	8	3				
UE 1.2	Plaies et cicatrisation (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux destinés au traitement des plaies		Présentiel	11	2		0	3	1h
			EC2	Pansement - aspect techniques		Présentiel	3	7				
UE 1.3	Petite enfance (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux utilisés en pédiatrie		Présentiel	14	9		0	3	1h
UE 1.4	Anesthésie réanimation (à choix)	3										
			EC1	Dispositifs médicaux de perfusion		Présentiel	16	3	6	0	3	1h
BCC 4	BCC4 Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé	27				12	16	0				
UE4.1	Stage	24				0	8	0				
			EC1	Stage		Présentiel	0	0	0	0	24	0h30
			EC2	Méthodologie de mémoire		Présentiel	0	8	0			
UE4.2	Industrie (à choix)	3				12	8	0				
			EC1	Développement industriel des dispositifs médicaux		Présentiel	6	5	0	0	3	1h00
			EC2	Mise sur le marché d'un DM		Présentiel	6	3	0			
			EC3	Publicité et Post-market		Présentiel	4	0	0			
<b>TOTAL</b>		<b>#REF!</b>				<b>167</b>	<b>66</b>	<b>29</b>				
							<b>262</b>					

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_ Adopté par le CFVU du

**Tableau 5 : Maquette du parcours M2 Sciences du médicament et des produits de santé Parcours : Optimisation thérapeutique : de la fabrication à la clinique**

**1) Pour les étudiants non alternants**

Master Optimisation : de la fabrication à la clinique										
Semestre 3										
		ECTS	EC	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET
<b>BCC 1</b>	<b>Interpréter un besoin médical ou une</b>									
UE1.1	Identification des	6								
			EC1	Approche médico-économique et variabilités de réponses aux traitements	24				2	1h
			EC2	Concepts de la pharmacocinétique clinique	21		15		2	2h
<b>BCC 2</b>	<b>Elaborer méthode de travail pour la concept.</b>									
UE2.1	Les outils techniques de l'optimisation thérapeutique	6								
			EC1	Outils analytiques	12	3,5		1,5		
			EC2	Outils analytiques de spécialité (CE + hospitalier)	4	1,5	6		4,5	2
			EC3	Outils pharmacotechniques	11	5				
			EC4	Rappels mathématiques	2		4			
UE2.2	Les outils pharmacothérapeutiques de l'optimisation thérapeutique	3								
			EC1	Pharmacogénétique-pharmacogénomique	15	2			3	1
<b>BCC 3</b>	<b>Evaluer et optimiser les performances d'un protocole d'utilisation au cours de son développement</b>									
UE3.1	Les essais précliniques et cliniques	3								
			EC1	Essais précliniques	9	2				
			EC2	Essais cliniques	7	2			3	1
UE3.2	Protocoles et méthodologie d'un essai clinique	3								
			EC1	Contenu d'un protocole	6	2				
			EC2	Méthodologie des essais cliniques	8	6			3	1,5
UE3.3	Vectorisation	3								
			EC1	Formes galéniques à libération contrôlée spatiale et/ou temporelle	2					
			EC2	Libération locale de principes actifs contrôlés dans le temps	8					
			EC3	Drug targeting	7					
			EC4	Généralité thérapeutiques et ciblée	2				3	1,5
			EC5	CAR: T cells et cellules dendritiques: de la cellule à l'application clinique		2,5				
			EC6	Bases technico-réglementaires de la thérapie génique	1					
			EC7	Thérapie génique : applications cliniques et principaux effets indésirables	2					
<b>BCC 5</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>									
US.2	Langue vivante - Anglais	3				24			3	0,5
UE5.1	Professionnalisation dans le domaine des produits de santé et de médicament	3								
				Environnement des produits de Santé (distantiel)		2				
				Réseaux sociaux et personal branding	1	1,5				
				Redaction CV-reseaux (en anglais)	2					
				Projet en 1000 mots (distantiel)		2				
				Atelier Convaincre	3				3	
				Elevator's Pitch-1 (en anglais) distantiel		1				
				Elevator's Pitch-2 (en anglais)		4				
				Entrepreneuriat	3					
				Métiers du médicament (LEEM)	2					
				Panorama Pharma et Ethique	2					
Master Optimisation : de la fabrication à la clinique										
Semestre 4										
		ECTS	EC	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET
<b>BCC 4</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>									
UE4.1	Stage	24							24	0,5
				Stage						
<b>BCC 6</b>	<b>Appliquer les métho. d'optimisation à un prob. pharmaco-thérap. dans le cadre de prise en charge</b>									
UE6.1	Gériatrie	3								
			EC1	Particularités du malade âgé	8					
			EC2	Considérations galéniques	6	4			3	1,5
			EC3	Méthodes d'optimisation de l'usage des médicaments chez le sujet âgé	7					
			EC4	Méthodes d'optimisation de l'usage des médicaments chez le sujet âgé		3				
UE6.2	Anesthésie -réanimation	3								
			EC1	Nutrition artificielle	3,5				3	1,5
			EC2	Dispositifs médicaux de perfusion	16	3	6			
UE6.3	Infectiologie	3								
			EC1	Considérations physiopathologiques	8				3	1,5
			EC2	Méthodes d'optimisation des thérapeutiques	14		2			
UE6.4	Recherche en soins premiers	3								
			EC1	Recherche en soins premiers	26,5	2,5		1	2	1,5

## 2) Pour les étudiants alternants

Master Optimisation : de la fabrication à la clinique											
Semestre 3 - En apprentissage											
		ECTS		EC	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET
<b>BCC 1</b>	<b>Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu professionnel</b>										
UE1.1	Identification des problèmes pharmacothérapeutiques	6									
			EC1	Approche médico-économique et variabilités de réponses aux traitements		24					
			EC2	Concepts de la pharmacocinétique clinique		21		15	2	2	1
										2	2
<b>BCC 2</b>	<b>Elaborer méthode de travail pour la concept. de nrx protocoles d'essais cliniques et formes galé</b>										
UE2.1	Les outils techniques de l'optimisation thérapeutique	6									
			EC1	Outils analytiques		12	3,5		1,5		
			EC2	Outils analytiques de spécialité (CE + hospitalier)		4	1,5	6		4,5	2
			EC3	Outils pharmacotechniques		11	5				
			EC4	Rappels mathématiques		2		4			
UE2.2	Les outils pharmacothérapeutiques de l'optimisation thérapeutique	3									
			EC1	Pharmacogénétique-pharmacogénomique		15	2			3	1
<b>BCC 3</b>	<b>Evaluer et optimiser les performances d'un protocole d'utilisation au cours de son développement</b>										
UE3.1	Les essais précliniques et cliniques	3									
			EC1	Essais précliniques		9	2			3	1
			EC2	Essais cliniques		7	2				
UE3.2	Protocoles et méthodologie d'un essai clinique	3									
			EC1	Contenu d'un protocole		6	2			3	1,5
			EC2	Méthodologie des essais cliniques		8	6				
UE3.3	Vectorisation	3									
			EC1	Formes galéniques à libération contrôlée spatiale et/ou temporelle		2				3	1,5
			EC2	Libération locale de principes actifs contrôlés dans le temps		8					
			EC3	Drug targeting		7					
			EC4	Généralité thérapeutiques et ciblée		2					
			EC5	CAR-T cells et cellules dendritiques de la cellule à l'application clinique		2	2,5				
			EC6	Bases technico-réglementaires de la thérapie génique		1					
			EC7	Thérapie génique : applications cliniques et principaux effets indésirables		2					
<b>BCC 5</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>										
UES.2	Langue vivante - Anglais	3					24			3	0,5
UE5.1	Professionalisation dans le domaine des produits de santé et de médicament	3									
				Environnement des produits de santé			15	9			
				Réseaux sociaux et personal branding			1	1,5			
				Redaction CV-reseaux (en anglais)		4	0	0			
				Projet en 1000 mots (distanciel)		2	0	0			
				Atelier Convaincre		3	0	0			
				Elevator's Pitch-1 (en anglais) distanciel		0	2	0			
				Elevator's Pitch-2 (en anglais)		0	4	0			
				Entrepreneuriat		3	0	0			
				Métiers du médicament (LEEM)		2	0	0			
				Panorama Pharma et Ethique		2	0	0			
				Retour expérience et suivi		0	25,5	0			
Master Optimisation : de la fabrication à la clinique											
Semestre 4 - En apprentissage											
		ECTS		EC	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET
<b>BCC 4</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>										
UE4.1	Stage	21									
				Stage						21	0,5h
UE 4.2	Projet en groupe	3					24			3	1h
<b>BCC 6</b>	<b>Appliquer les métho. d'optimisation à un prob. pharmaco-thérap. dans le cadre de prise en charge</b>										
UE6.1	Gériatrie	3									
			EC1	Particularités du malade âgé		8					
			EC2	Considérations galéniques		6	4			3	1,5
			EC3	Méthodes d'optimisation de l'usage des médicaments chez le sujet âgé		7					
			EC4	Méthodes d'optimisation de l'usage des médicaments chez le sujet âgé			3				
UE6.2	Anesthésie -réanimation	3									
			EC1	Nutrition artificielle		3,5				3	1,5
			EC3	Dispositifs médicaux de perfusion		16	3	6			
UE6.3	Infectiologie	3									
				Considérations physiopathologiques		8				3	1,5
				Méthodes d'optimisation des thérapeutiques		14		2			
UE6.4	Recherche en soins premiers	3									
			EC1	Recherche en soins premiers		26,5	2,5		1	2	1,5

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_ Adopté par le CFVU du

**Tableau 6 : Maquette du parcours M2 Sciences du médicament et des produits de santé Parcours : Pharmacie galénique industrielle**

**1) Pour les étudiants non alternants**

Parcours : Pharmacie galénique industrielle (M2)												
semestre 3												
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET	
<b>BCC 1</b>	<b>Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu professionnel</b>											
<b>UE 1.1</b>	<b>Pré-formulation: Caract. physico-chimique des</b>	6	<b>Oblig.</b>			5	0	9				
			EC1	Caractérisation des poudres	Présentiel	18		9	TP	2	écrit 1h30	4
			EC2	État cristallin et amorphe	Présentiel	11		3				
			EC3	Solubilité et stabilité	Présentiel	11		3				
			EC4	Contraintes physiologiques	Présentiel	11		3				
<b>BCC 2</b>	<b>Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie de</b>											
<b>UE 2.1</b>	<b>Formulation : Stratégies de développement</b>	6	<b>Oblig.</b>			4	0	18				
			EC1	Formes sèches (comprimés, formes enrobées, granulés, poudres)	Présentiel	13		12	TP	2	écrit 1h30	4
			EC2	Formes liquides et semi-solides	Présentiel	9		3				
			EC3	Formes galéniques à libération contrôlée	Présentiel	10		3				
			EC4	Formulation de principes actifs peu solubles	Présentiel	10		3				
<b>BCC 3</b>	<b>Evaluer et optimiser les performances d'une forme</b>											
<b>UE 3.1</b>	<b>Assurance qualité et mangement de projet</b>	3	<b>Oblig.</b>			2	0	0				
			EC1	Aspects réglementaires/qualité (BPF, ICH, ISO, lean manufacturing)	Présentiel	6					écrit 1h	3
			EC2	Analyses de risques, Statistiques, Plan d'expériences	Présentiel	6						
			EC3	Essais selon la Pharmacopée	Présentiel	6						
			EC4	Management de projet	Présentiel	6						
<b>BCC 4</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans</b>											
<b>UE 4.1</b>	<b>Projet expérimental</b>	6	<b>1 choix</b>									
			EC1	Projet expérimental en développement Industriel	Présentiel			60	Projet + oral	6		
			EC2	Projet expérimental en recherche	Présentiel			60				
<b>BCC 5</b>	<b>Comm. des résultats, valoriser projet pro dans le</b>											
<b>UE 5.1</b>	<b>Professionalisation dans le domaine des produits de</b>	3	<b>Oblig.</b>			1	1,5	0				
			EC1	Environnement des produits de Santé (distanciel)	Distanciel		2		3			
			EC2	Réseaux sociaux et personal branding -1	Présentiel	1	1,5					
			EC3	Redaction CV-réseaux (en anglais)	Distanciel		2					
			EC4	Projet en 1000 mots (distanciel)	Distanciel		2					
			EC5	Atelier Convaincre	Présentiel	3						
			EC6-1	Elevator's Pitch-1 (en anglais) distanciel	Distanciel		1					
			EC6-2	Elevator's Pitch-2 (en anglais)	Présentiel		4					
			EC7	Etre entrepreneurial	Présentiel	3						
			EC8	Métiers du médicament (LEEM)	Présentiel	2						
			EC9	Panorama Pharma et Ethique	Présentiel	2						
<b>BCC 6</b>	<b>Produire des médicaments à l'échelle industrielle</b>											
<b>UE 6.1</b>	<b>Procédés de pharmacotechnie industrielle</b>	6	<b>Oblig.</b>			3	6	5				
			EC1	Equipements industriels	Présentiel	17		5	Exercices + TP	2	écrit 1h30	4
			EC2	Cénes des procédés	Présentiel	5		3				
			EC3	Transposition	Présentiel	5		3				
			EC4	Qualification/validation, Quality by Design, PAT	Présentiel	10		3				
Parcours : Pharmacie galénique industrielle (M2)												
semestre 4												
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Durée ET	Coef ET	
<b>BCC 4</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans</b>											
<b>UE 4.1</b>	<b>Stage</b>	27	<b>Oblig.</b>									
			EC1	Stage	Présentiel				note maître de stage + note mémoire	19	oral	8
<b>BCC 5</b>	<b>Comm. des résultats, valoriser projet pro dans le</b>											
<b>UE 5.1</b>	<b>Lanque vivante - Anglais</b>	3	<b>Oblig.</b>			0	24	0				
			EC1	Appropriation du vocabulaire spécifique à la pharmacotechnie	Présentiel	0	24	0	0	oral	3	

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_Adopté par le CFVU du

## 2) Pour les étudiants alternants

Parcours : Pharmacie galénique Industrielle - En Apprentissage (M2)													
semestre 3													
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Durée ET	Coef ET		
<b>BCC 1</b>	<b>Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu professionnel</b>												
UE 1.1	Pré-formulation: Caract. physico-chimique des	6	Oblig.			51	0	9					
			EC1	Caractérisation des poudres	85	Présentiel	18						
			EC2	Etat cristallin et amorphe	85	Présentiel	11						
			EC3	Solubilité et stabilité	85	Présentiel	11						
			EC4	Contraintes physiologiques	85	Présentiel	11						
UE 1.2 Pré-	Pré-formulation: Excipients	3	Oblig.			18	0	0					
			EC1	Excipients		Présentiel				Exercices	3		
<b>BCC 2</b>	<b>Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie de</b>												
UE 2.1	Formulation : Stratégies de développement	9	Oblig.			42	0	18					
			EC1	Formes solides (comprimés, formes enrobées, granules, po	85	Présentiel	13						
			EC2	Formes liquides et semi-solides	85	Présentiel	9						
			EC3	Formes galéniques à libération contrôlée	85	Présentiel	10						
			EC4	Formulation de principes actifs peu solubles	85	Présentiel	10						
<b>BCC 3</b>	<b>Evaluer et optimiser les performances d'une forme</b>												
UE 3.1	Assurance qualité et management de projet	3	Oblig.			30,5	0	0					
			EC1	Aspects réglementaires/qualité (BPF, ICH, ISO, bon manufac	85	Présentiel	12,5						
			EC2	Analyses de risques, Statistiques, Plan d'expériences	85	Présentiel	6						
			EC3	Essais selon la Pharmacopée	85	Présentiel	6						
			EC4	Management de projet	85	Présentiel	6						
<b>BCC 5</b>	<b>Comm. des résultats, valoriser projet pro dans le</b>												
UE 5.1	Professionalisation dans le domaine des produits de	3	Oblig.			11	12,5	0					
			EC1	Environnement des produits de Santé (distanciel)		Distanciel	2						
			EC2	Réseaux sociaux et personal branding -1		Présentiel	1	1,5					
			EC3	Redaction CV-reseaux (en anglais)		Distanciel	2						
			EC4	Projet en 1000 mots (distanciel)		Distanciel	2						
			EC5	Atelier Convaincre		Présentiel	3						
			EC6-1	Elevator's Pitch-1 (en anglais) (distanciel)		Distanciel	1						
			EC6-2	Elevator's Pitch-2 (en anglais)		Présentiel	4						
			EC7	Entrepreneuriat		Présentiel	3						
			EC8	Métiers du médicament (LEEM)		Présentiel	2						
			EC9	Panorama Pharma et Ethique		Présentiel	2						
<b>BCC 6</b>	<b>Produire des médicaments à l'échelle industrielle</b>												
UE 6.1	Procédés de pharmacotechnie industrielle	6	Oblig.			37	22	5					
			EC1	Equipements industriels	85	Présentiel	17	6	5				
			EC2	Génie des procédés	85	Présentiel	5	5					
			EC3	Transposition	85	Présentiel	5	3					
			EC4	Qualification/validation, Quality by Design, PAT	85	Présentiel	10	8					
									Exercices + TP	2	écrit 1h30	4	
Parcours : Pharmacie galénique Industrielle - En Apprentissage (M2)													
semestre 4													
		ECTS	EC	Discipline	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Durée ET	Coef ET		
<b>BCC 4</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans</b>												
UE 4.1	Projet expérimental	3	1 choix					70					
			EC1	Projet expérimental en développement indust	85	Présentiel		70					
			EC2	Projet expérimental en recherche	85	Présentiel		70					
UE 4.2	Apprentissage	21	Oblig.										
			EC1	Apprentissage	85	Présentiel				note maitred'apprentissage + note mémoire	16	oral	5
UE 4.3	Conduite de projet	3	Oblig.					70					
			EC1	Management d'équipe	85	Présentiel		21					
			EC2	Projet	85	Présentiel		14		exercices + oral	3		
			EC3	Etude de cas	85	Distanciel		35					
<b>BCC 5</b>	<b>Comm. des résultats, valoriser projet pro dans le</b>												
UE 5.1	Langue vivante - Anglais	3	Oblig.					24	0				
			EC1	Appropriation du vocabulaire spécifique à la pharmacotechnie	Présentiel		0	24		0	oral	3	

Année 2023-2024\_Adopté par le conseil de Faculté du \_ Adopté par le CFVU du

**Tableau 7 : Maquette du parcours M2 Sciences du médicament et des produits de santé Parcours : Médicaments de thérapie innovante**

Master Médicaments de thérapie innovante											
Semestre 3											
		ECTS		EC	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET
<b>BCC 1</b>	<b>Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu professionnel</b>								5	10	1h
UE1	Ingénierie tissulaire et thérapie cellulaire hors pathologies tumorales	6		Ingénierie tissulaire et thérapie cellulaire hors pathologies tumorales	Présentiel et distanciel	17	7,5	3			
UE2	Immunopathologie et thérapie cellulaire du cancer	6				22,5	22,5				
			EC1	Grefe de cellules souches hématopoïétiques	Présentiel et distanciel	3	13,5				
			EC2	CAR T-cells et cellules dendritiques : de la cellule à l'application clinique	Présentiel et distanciel	19,5	9				
			EC2	CAR T-cells et cellules dendritiques : de la cellule à l'application clinique	Présentiel et distanciel		2,5				
UE3	Thérapie génique	3				26	5				
			EC1	Bases technico-réglementaires de la thérapie génique	Présentiel et distanciel	12	3				
			EC1	Bases technico-réglementaires de la thérapie génique	Présentiel et distanciel	1					
			EC2	Thérapie génique : applications cliniques et principaux effets indésirables	Présentiel et distanciel	13	2				
			EC2	Thérapie génique : applications cliniques et principaux effets indésirables	Présentiel et distanciel	2					
<b>BCC 2</b>	<b>Elaborer méthode de travail pour la concept. de nvx MTI</b>										
UE4	Microbiote et innovation thérapeutique	6		Microbiote et innovation thérapeutique	Présentiel et distanciel	14	19,5	8	2	4	1h
<b>BCC 3</b>	<b>Evaluer et optimiser les performances d'un MTI au cours de son développement</b>										
UE5	Circuits ds MTI	6									
			EC1	Circuit et traitement des médicament de thérapie innovante à l'hôpital	Présentiel et distanciel	13,5	7,5	12			
			EC2	MTI : principes réglementaire, éthiques et économiques	Présentiel et distanciel	16,5	3	0	2	4	1h
<b>BCC 5</b>	<b>BCC5 comm. des résultats, valoriser projet pro dans le domaine des sci. du médic. et produits de santé</b>					13	10,5	0			
UE5.1	Professionalisation dans le domaine des produits de santé et de médicament	3				13	10,5	0			
			EC1	Environnement des produits de santé	A distance	0	2	0			
			EC2	Réseaux sociaux et personal branding -1	Présentiel	1	1,5	0			
			EC3	Rédaction CV-réseaux (en anglais)	A distance	0	2	0			
			EC4	Projet 1000 mots	A distance	2	0	0			
			EC5	Atelier Convaincre	Présentiel	3	0	0			
			EC6-1	Elevator's Pitch-1 (en anglais)	A distance	0	1	0			
			EC6-2	Elevator's Pitch-2 (en anglais)	Présentiel	0	4	0			
			EC7	Entrepreneariat	Présentiel	3	0	0			
			EC8	Métiers du médicament (LEEM)	Présentiel	2	0	0			
			EC9	Panorama Pharma et Ethique	Présentiel	2	0	0			
Master Médicaments de thérapie innovante											
semestre 4											
		ECTS		EC	Type d'enseignement	CM	TD	TP	Coef CC	Coef ET	Durée ET
<b>BCC 4</b>	<b>Collaborer à un projet interdisciplinaire dans domaine des sciences du médic. et produits de santé</b>										
UE4.1	Stage	27			Présentiel				12	12	20 min
<b>BCC 5</b>	<b>BCC5 comm. des résultats, valoriser projet pro dans le domaine des sci. du médic. et</b>					13	34,5	0			
UE5.1	Langue vivante - Anglais	3				0	24	0			
			EC1	Appropriation de la langue à visée professionnelle	présentiel	0	24	0	3	-	CC intégral